

Les études économiques

FISAC Rural

Cible

Ce produit s'adresse aux bénéficiaires du dispositif FISAC rural : essentiellement, les communes de moins de 3.000 habitants ou les communautés de communes, ainsi que les commerçants présentant les conditions d'éligibilité.

Objectif

Accompagner les bénéficiaires potentiels dans la définition de leur projet et dans la réalisation de leur dossier de demande de subvention.

Descriptif

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est une aide de l'Etat qui vise en priorité à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation et la transmission des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

En zone rurale, le FISAC permet d'aider les communes à acquérir des locaux d'activité ou à transformer d'anciens bâtiments communaux en locaux commerciaux.

Des aides financières individuelles peuvent également être accordées aux commerçants pour rénover leurs vitrines, moderniser et sécuriser leurs locaux et faciliter l'accès de leur commerce aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Livrable

Elaboration d'une étude courte et de la demande FISAC

Infos pratiques

Coût : 500 euros TTC pour l'étude courte et la demande FISAC.

Contacts :

Direction Développement des Territoires

Bruno PELERIN

02 41 20 54 87

bruno.pelerin@maineetloire.cci.fr